

CAPL n°1, 2 et 3 du 5 décembre 2016.

Monsieur le Président,

A l'heure où les attaques fusent de tous bords envers les fonctionnaires, **FO-DGFIP 02** rappelle son attachement au maintien du réseau de proximité de la DGFIP, trop souvent dernière présence de l'Etat en milieu rural.

A la DGFIP, la pilule de la fusion ayant été avalée, force est de constater que notre administration rencontre de grosses difficultés pour la digérer. Ses effets sont dévastateurs, rendant exsangues tous nos services.

Les règles de gestion "complexifiées", les plans de qualification dérisoires, les manques de moyens matériels et humains font que nos collègues souffrent cruellement au quotidien, ne tenant que par leur conscience professionnelle.

Précisons une fois de plus que la DGFIP, dont les effectifs représentent 5,4 % de l'ensemble de la Fonction Publique d'Etat, contribue à hauteur de 57,42 % en ce qui concerne la réduction des effectifs de cette même Fonction Publique d'Etat.

Sur le volet rémunérations, PPCR "Plus Petit Commun des Rémunérateurs" n'est autre qu'une réforme autofinancée par les fonctionnaires et ce, sans garantie au delà de 2017, avec notamment la transformation d'une partie insignifiante du régime indemnitaire en points d'indice, et la mise en place d'une cadence unique d'avancement qui va supprimer toutes les réductions d'ancienneté.

Pire, PPCR induira une mobilité forcée et une concurrence accrue entre les agents quant à la rémunération dite "au mérite".

En effet, PPCR consacre d'ores et déjà la mise en place de passerelles entre les 3 versants de la Fonction Publique et a aussi pour objectif, à terme, l'instauration de corps interministériels susceptibles de remettre en cause les statuts particuliers, pour tendre vers un statut unique niant ainsi les spécificités de chaque secteur.

Aujourd'hui notre exemplarité a depuis longtemps atteint ses limites.

Il serait temps que les agents des finances publiques en particulier et plus généralement les fonctionnaires reçoivent la légitime considération qui leur est due !



Aujourd'hui Monsieur le Président, les élus **FO-DGFIP 02** ne siégeront pas. S'il n'est pas dans nos habitudes de laisser les sièges vides en capt, la situation actuelle n'est plus tenable.

Et les dernières annonces tant du ministre que du directeur général ne sont pas de nature à favoriser un retour à l'apaisement.

Laon, le 5 décembre 2016.